

Appel à projet dans le cadre d'une commande artistique

< j'allume les cendriers de la ville >



saisons
culturelles
chaumont

Il y a quelques mois, de nouveaux cendriers réalisés par les services de la Ville sont sortis de terre, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation pour une ville propre et durable, sans mégots. La Ville de Chaumont poursuit sa campagne en faisant, cette fois, appel aux talents artistiques de sa région afin d'imaginer une intervention graphique autour de ces cendriers pour sensibiliser les chaumontais et les inciter à cette démarche civique.

[thème imposé]

La création artistique doit avoir un impact sur le comportement des chaumontais en signalant de manière efficace et significative les cendriers tout en s'intégrant dans l'environnement urbain. L'objectif est d'impliquer les citoyens afin de renforcer le vivre-ensemble.

[rémunération et prise en charge des frais]

La participation à ce projet induit une rémunération forfaitaire de **2 500 € TTC**. L'artiste doit être en mesure de fournir une facture pour l'ensemble de sa prestation. Ce forfait comprend :

- les honoraires de l'artiste retenu,
- l'ensemble des frais inhérents à la création et à la réalisation de l'œuvre,

Aucun frais supplémentaire ne pourra être demandé à la Ville de Chaumont.

La somme sera versée à l'artiste selon les modalités suivantes :

- 50% à la signature du contrat afin de couvrir l'achat des fournitures nécessaires à la création et à la réalisation de l'œuvre,
- 50% après la réalisation de l'œuvre.

Dans le cas où l'artiste viendrait accompagné d'un ou plusieurs assistants, les frais occasionnés ne pourraient être pris en charge par la Ville de Chaumont.

Dans le cas où l'artiste ne disposerait pas d'une structure juridique, la somme de 2 500 € pourrait être attribuée à l'artiste pour l'ensemble de la prestation (rémunération et couverture des frais). La somme correspondante serait alors versée sous la forme d'un « prix » à l'issue de la prestation.

L'œuvre devra être une création originale et deviendra la propriété, tous droits cédés, de la Ville de Chaumont.

[lieu d'implantation de l'œuvre]

L'œuvre devra être réalisée autour des **42 cendriers** implantés dans le centre-ville de Chaumont - intervention au sol et sur une partie ou l'ensemble des cendriers (à justifier dans la démarche). La liste et le plan d'implantation des sites figureront en annexe de l'appel à projet.

[date de clôture de l'appel à projet]

Le 1er juin 2020

1



Appel à projet dans le cadre d'une commande artistique

< j'allume les cendriers de la ville >



saisons
culturelles
chaumont

Si vous êtes étudiant en graphisme, jeune graphiste, illustrateur ou dessinateur indépendant et que vous avez une idée géniale pour inciter l'usage des cendriers, envoyez-nous votre proposition à :

comitegraphisme@ville-chaumont.fr

[composition du Jury]

Constitué d'élus municipaux, de techniciens de la collectivité ainsi que de professionnels de l'urbanisme et du graphisme, le comité artistique et technique de la Ville de Chaumont se réunit régulièrement pour étudier les dossiers qui lui sont envoyés et ainsi accompagner et donner un avis sur les demandes citoyennes graphiques dans l'espace public. Les missions du Comité Graphisme dans la Ville sont de veiller à la cohérence et à la mise en valeur du patrimoine chaumontais.

[étude et sélection des projets]

Juin 2020

Des précisions pourront être demandées aux candidats dans le cadre de l'étude des dossiers. Un courrier ou courriel de non-sélection sera envoyé aux artistes non-retenus ; aucune indemnité ne pourra leur être versée. Les décisions du comité ne seront pas susceptibles d'appel.

[critères de sélection]

- La démarche artistique du candidat,
- La pertinence et l'originalité de l'œuvre,
- La faisabilité du projet,
- La méthode et les matériaux choisis,
- La proposition de l'artiste en adéquation avec l'intention de la collectivité,
- L'impact prévisible sur le comportement des usagers et la portée environnementale de la réalisation artistique,
- La capacité de l'artiste à réaliser le projet dans l'espace public,

[production artistique]

Juillet-août 2020

Le calendrier précis de l'intervention sera convenu d'un commun accord avec la Ville de Chaumont. Des agents des services municipaux pourront venir assister l'artiste lors de l'intervention graphique, selon leur disponibilité. La Direction des Politiques culturelles sera l'interlocuteur privilégié tout au long du projet, de la phase de création à la phase de réalisation. L'artiste justifiera d'une assurance en responsabilité civile pour la période de création de l'œuvre.

2



Appel à projet dans le cadre d'une commande artistique

< j'allume les cendriers de la ville >



saisons
culturelles
chaumont

[communication et droits d'auteur]

La Ville de Chaumont s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication (presse, réseaux sociaux, flyers, affiches, site internet...).

L'artiste s'engage à concéder, à titre gracieux, les droits d'auteurs et droits de propriété intellectuelle relatifs à l'œuvre réalisée dans le cadre du projet « j'allume les cendriers de la Ville ».

[dossiers de candidatures]

Les dossiers de candidature devront être envoyés par mail à l'adresse : comitegraphisme@ville-chaumont.fr et être composés de :

- Un CV,
- Un descriptif présentant la démarche artistique et la mise en perspective avec un croquis, esquisse ou visuel illustrant le projet,
- Un portfolio illustré et légendé,
- Une note technique spécifiant les matériaux envisagés, les dimensions pressenties,
- Un calendrier prévisionnel de réalisation spécifiant le nombre de jours de présence sur place.

[renseignements]

Direction des politiques culturelles

Nouveau Relax,
15 bis rue Lévy Alphanbéry
52000 CHAUMONT

Jusqu'au déconfinement total, la prise de contact se fera uniquement par mail à l'adresse suivante : admin.culture@ville-chaumont.fr

Vous pourrez ainsi être contacté soit par mail soit par téléphone par notre équipe.

[responsable du projet]

Nathalie FERREIRA, Directrice des Politiques Culturelles

